

**Conférence de presse
de l'économie pour la coopération avec l'Europe de l'Est**
Jeudi 2 novembre 2006

Seul le discours prononcé fait foi

Coopérer avec les pays d'Europe de l'Est – un investissement pour l'avenir

Dire oui le 26 novembre pour renforcer notre économie et notre souveraineté

Patrick Odier, Vice-président economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Il m'appartient de rappeler dans le cadre de cette conférence à quel point les milieux économiques sont satisfaits des accords bilatéraux et à quel point ils jugent téméraire de les remettre en question en contestant la Coopération avec l'Europe de l'Est, qui en est une sorte de pendant politico-financier.

Si l'on passe en revue brièvement quelques accords bilatéraux, les avantages sont évidents :

Entraves techniques au commerce : un seul examen de conformité suffit désormais pour commercialiser un produit destiné au marché suisse ou européen. Cet accord a amélioré durablement les relations commerciales pour la plupart des branches industrielles exportatrices. Elle leur fait économiser des dizaines de millions de francs.

Transport aérien : cet accord a suscité des développements spectaculaires. Ce texte réglemente l'accès des compagnies aériennes suisses au marché intérieur européen, sur une base de réciprocité. Les compagnies ne sont plus tributaires des autorisations étatiques pour ouvrir de nouvelles lignes. Depuis, de nouvelles compagnies desservent à bas prix des destinations nombreuses, pratiques, originales. L'entreprise SR Technics a décroché un contrat de 1,26 milliard de francs pour assurer la maintenance des avions d'easyJet à Genève. Même une petite infrastructure comme celle de Berne-Belp en tire profit, tout comme les voyageurs et les entreprises.

Marchés publics : l'accord sur les marchés publics permet aux entreprises suisses d'accéder sur un pied d'égalité à un domaine de plus de 1'000 milliards de francs. Plus d'une firme suisse a réussi, ces dernières années, à obtenir des mandats importants dans les nouveaux pays membres de l'UE, dont les besoins en équipements et infrastructures sont énormes. C'est le cas, parmi d'autres, d'ABB, qui a obtenu de construire le réseau électrique entre l'Estonie et la Finlande.

Agriculture : les relations commerciales dans ce domaine n'ont pas encore exprimé tout leur potentiel. La Suisse a des atouts à faire valoir en économie laitière et fromagère. Le groupe Emmi a su se faire

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

une place à l'étranger. Et certains produits de niche ont réussi à exploiter des créneaux, à l'exemple de la fameuse « Tête-de-Moine », dont les exportations augmentent régulièrement.

Produits agricoles transformés : cet accord a chassé les nuages qui barraient l'horizon des entreprises industrielles de transformation. Les exportations de café soluble de Nestlé, pour citer un exemple parmi d'autres, ne sont plus menacées par des taxes dissuasives.

Libre circulation des personnes: cet accord est bénéfique pour les entreprises à la recherche de compétences particulières. Dans la banque par exemple, l'engagement de personnel européen qualifié en gestion de fortune, négoce et crédit permet aux entreprises suisses de faire face à la croissance du marché et des affaires. Il en va de même pour d'autres secteurs des services et pour l'industrie.

Un des accords les plus importants avec l'UE est souvent oublié dans les discussions, c'est l'accord de libre échange de 1972. Sans cet accord, une grande partie des activités industrielles en Suisse serait gravement menacée ou n'existerait plus.

Je renoncerais à évoquer tous les accords bilatéraux pour me contenter de quelques considérations économiques plus générales :

- ? Les pays de l'Est membres de l'UE connaissent des taux de croissance économique élevés et des besoins en infrastructures et équipements importants.
- ? Les exportations vers ces pays affichent des taux de croissance de près de 14% en moyenne par an (1993-2004).
- ? L'excédent commercial suisse avec ces pays s'élève à 1,4 milliard de francs.
- ? La croissance des exportations horlogères vers ces pays a augmenté de 25% en deux ans
- ? La croissance des exportations du secteur des machines vers ces pays approche les 16% en termes nominaux depuis l'élargissement en 2004.
- ? Même la coopération bilatérale avec les pays de l'Est nous revient sous la forme de flux financiers directs grâce aux commandes et aux mandats que reçoivent les entreprises suisses. Depuis 1990, le financement des infrastructures a rapporté quelque 780 millions de francs de commandes :

En un mot comme en cent, le développement actuel extraordinaire de notre commerce extérieur doit beaucoup aux mérites des entreprises, mais aussi à l'excellente qualité des accords que nous avons conclus avec l'Union européenne.

C'est pourquoi il ne nous semble ni justifié, ni particulièrement habile de remettre en question aujourd'hui la bonne qualité des relations avec l'UE par la voie du référendum.

Ce n'est pas justifié pour plusieurs raisons, dont la première est le respect de la parole donnée !

On constate par ailleurs que certains des opposants à la loi ne contestent pas le versement de l'aide en tant que telle, mais le mode de financement. Entre ceux, dont les milieux économiques, qui souhaitent une compensation complète, et ceux qui refusaient de toucher à l'aide au développement, il a fallu trouver un compromis. Mais prôner le non aujourd'hui, c'est faire le jeu des milieux qui continuent, envers et contre tout et malgré trois décisions favorables du souverain ces dernières années, à s'opposer aux accords bilatéraux.

Seite 3

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

En outre, soutenir le référendum est maladroit, car notre pays a beaucoup à gagner d'un vote favorable. La Suisse est en effet le seul pays dont le peuple a approuvé le principe de la libre circulation des personnes avec les dix nouveaux Etats membres. C'était là pour l'Europe, peu de temps après l'échec du projet de Constitution, une source de « réconfort ». En approuvant le 26 novembre prochain la Loi sur la coopération avec l'Europe de l'Est, notre pays confirmera qu'il est un partenaire fiable, loyal et respectueux de ses engagements. Sa position dans les négociations à venir n'en sera que plus forte.

Dire oui le 26 novembre, c'est renforcer la souveraineté de la Suisse.